

Compte rendu du conseil du Jeudi 18 Septembre 2014

Présents : Mr Joël VIGNEL, Maire, Mmes MARTEAU Christine, CHEVALIER Chantal, FOURNIER Anne Sophie, MORISSEAU Nadine, PEREIRA Nathalie, Mrs CHAUMIEN Jean -Luc, DEVALLIERE Pascal, ERDN Cyrille, MILLET Daniel,

Absents : Mr BUTOUR François a donné pouvoir à Mr Joël VIGNEL

Mr VIGNEL, Maire, ouvre la séance à 20h

Mme FOURNIER Anne Sophie est nommée secrétaire de séance

Mr DEVALLIERE Pascal fait lecture du précédent compte rendu : il est approuvé à l'unanimité.

1 – O.N.F. : délivrance coupe de bois

L'ONF propose une estimation pour la coupe de bois et procède au marquage. Cette année ce sera la parcelle n°10 avec une estimation à 1 221,00 € (136 m³). Suite à la tempête, voir avec l'ONF, pour marquage des arbres abîmés et à proposer avant l'abattage des arbres sur pieds.

Il faut également nommer 3 garants pour l'exploitation des forêts.

Sont nommés : Mrs DEVALLIERE Pascal, CHAUMIEN Jean Luc et MILLET Daniel

Vote : 0 abstention, 0 contre

Voté à l'unanimité

2 – indemnité de conseil allouée au comptable du trésor

Mr VIGNEL expose qu'une indemnité du conseil doit être allouée au comptable du Trésor chargé des fonctions de Receveur de la commune. Cette indemnité sera attribuée à Mme TANGUY sur la base de 270 jours (départ de Mme TANGUY le 30 septembre)

Pour 2014, l'indemnité allouée à Mme TANGUY sera de 232.97 €

Vote : 0 abstention, 0 contre

Voté à l'unanimité

3 – désignation d'un correspondant sécurité routière

La préfecture demande la désignation au sein du conseil municipal d'un correspondant sécurité routière. Il sera l'interlocuteur privilégié de nos concitoyens et des services de l'état en matière de sécurité routière.

Le conseil municipal propose de nommer Cyrille ERDN.

Vote : 1 abstention, 0 contre

Accepté à la majorité

4 – Réforme territoriale

Le Maire informe les conseillers que le projet de loi de réforme territoriale, présenté le 18 juin au conseil des ministres, remet en cause l'organisation territoriale de la République et restreint la liberté communale : en supprimant à terme le Département et en transformant les communautés de communes.

Pour manifester son opposition au projet de loi, le conseil municipal propose une délibération d'affirmation du soutien de la commune au conseil général et à son maintien dans l'organisation territoriale.

Vote : 0 abstention, 0 contre

Voté à l'unanimité

5 – Travaux salle polyvalente : devis entreprise DIAS pour la terrasse extérieure

Un devis a été demandé à l'entreprise Dias pour l'aménagement d'une terrasse côté jardin initialement non prévu. Proposition pour une dalle en gravillon ou en carrelage ou en béton

lavé. Le choix du conseil se porte vers une dalle en béton lavé pour un montant de 6 600 € TTC.

Vote : 1 abstention, 0 contre
Accepté à la majorité

6 – Travaux salle polyvalente : choix de l'entreprise pour le lot plomberie – sanitaire – PAC - ventilation

Un nouvel appel d'offre a été lancé pour le lot Plomberie sanitaire – PAC – ventilation. 4 entreprises ont répondu. Après ouverture et analyse des plis, la commission propose de retenir l'entreprise PUET pour un montant de 103 572.62 € HT.

Une réunion de chantier est prévue le 1^{er} Octobre 2014 à 9h30

Vote : 1 abstention, 0 contre
Accepté à la majorité

7 – Questions Diverses

a- Fondation du patrimoine (demande d'adhésion)

Le conseil municipal propose de demander à la communauté de commune Berry Loire Vauvise de prendre en charge ce type de demande

b- Ecole de Musique : Remerciements

L'école de musique remercie pour le versement de la subvention allouée cette année. Elle remercie également la municipalité pour le prêt d'une salle deux fois par semaine pour pouvoir assurer des cours individuels (de guitare et saxo dans un premier temps)

c- Courrier d'un habitant concernant une demande préalable à modification de barrière

Suite à un courrier reçu de la mairie, un habitant demande l'autorisation de remplacer une petite porte par des barrières plus larges pour permettre l'évacuation de gravats du côté de son jardin. Ce changement étant soumis à accord de la mairie car il est limitrophe avec le domaine communal.

Vote : 1 abstention, 0 contre
Accepté à la majorité.

d- Transferts des pouvoirs de police spéciale des maires aux présidents des EPCI

Le conseil refuse le transfert des pouvoirs de police spéciale au président de la Communauté de commune

e- Demande de subvention travaux de voirie

Une demande de subvention a été faite au conseil général pour les travaux de voirie de la route des Chaumereaux. Le conseil général a enregistré notre demande mais ne peut se prononcer dans l'immédiat. Une demande d'autorisation d'anticiper le démarrage des travaux a été faite car l'état de la route se détériore de plus en plus et nécessite une intervention rapide avant le retour des mauvaises conditions climatiques de l'hiver

f- Décision Modificative budgétaire

Suite à une erreur des services du trésor public de report des Restes à Réaliser de 2013 (concernant essentiellement le budget pour les travaux de la salle polyvalente), une décision modificative a été votée pour une dépense supplémentaire au compte 2313 (travaux constructions). Ce besoin en dépense n'étant pas nécessaire, il convient de refaire une décision modificative pour diminuer le besoin d'emprunt de 130 758.92 € (compte 1641)

Vote : 0 abstention, 0 contre
Voté à l'unanimité

La séance est levée à 22h15

*Compte-rendu certifié conforme par le Maire de Précý pour être affiché
Le 9 Octobre 2014 en application de l'article L.2121-25 du CGCT.
Le Maire de Précý
Joël VIGNEL*